

Fiche technique

LES PÈRES QUÉBÉCOIS : CHAMPIONS CANADIENS DE L'ENGAGEMENT PATERNEL

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE

L'étude a été réalisée par la firme Léger pour le compte du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, par le biais d'un sondage Web auprès de 2 001 répondants au Canada (1000 au Québec et 1001 hors-Québec), pères d'au moins un enfant de moins de 18 ans, ceux-ci pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Les données ont été collectées du 4 au 16 mai 2021. À titre indicatif, un échantillon probabiliste de 2 001 répondants aurait une marge d'erreur de +/- 2,2% 19 fois sur 20.

FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

De pourvoyeur à éducateur

L'une des données les plus marquantes du sondage concerne leur perception de leur rôle en tant que père. Invités à indiquer s'ils se voyaient davantage comme un modèle, un éducateur, un donneur de soins et d'affection, un protecteur ou un pourvoyeur, les pères canadiens répondent d'abord « pourvoyeurs » (43 %), alors qu'il s'agit du dernier élément de la liste pour les pères québécois (12 %). À l'inverse, 37 % des pères québécois se voient comme un éducateur, comparativement à 16 % chez les pères des autres provinces. (TABLEAU 1)

Un partage plus équitable des responsabilités familiales

Au chapitre du partage des tâches domestiques, 27 % des pères canadiens affirment que celles-ci sont toujours ou principalement effectuées par leur conjointe ou conjoint, tandis que cette proportion est de 17 % pour les pères québécois. Quant au partage des tâches liées aux soins des enfants, 31 % des pères canadiens indiquent qu'elles sont toujours ou principalement effectuées par leur conjointe ou conjoint, comparativement à 21 % chez les pères québécois. (TABLEAU 2)

Coparentalité et garde partagée

Autre trait distinctif, les pères québécois sont plus nombreux à estimer que la garde partagée à parts égales entre les deux parents constitue la meilleure option en cas de rupture (85 % contre 75 % des pères canadiens). De même, ils sont plus nombreux à accorder la plus haute importance au concept de coparentalité, qui se définit comme le fait, pour les parents, de travailler en équipe pour s'occuper de leurs enfants (89 % contre 79 %). (TABLEAU 3)

Des attentes plus élevées envers les politiques publiques qui favorisent l'engagement paternel

Au chapitre des politiques publiques soutenant l'engagement des pères, le sondage s'est intéressé à deux d'entre elles, soit le congé parental et la conciliation famille-travail. Dans les deux cas, les pères québécois témoignent d'attentes plus élevées que leurs homologues canadiens. Dans

l'ensemble, 77 % des pères québécois et 65 % des pères canadiens estiment très important que les pères bénéficient d'un congé à la naissance d'un enfant et qu'ils soient encouragés à l'utiliser. Quant à l'accès à des mesures de conciliation famille-travail, 78 % des pères québécois et 65 % des pères canadiens disent y accorder la plus haute importance. (TABLEAU 4)

La pandémie, un révélateur ?

Pandémie oblige, le sondage s'est intéressé à l'impact du confinement sur divers aspects de la vie familiale. Bien que la crise sanitaire ait bousculé le quotidien des familles, une majorité de pères, dans des proportions similaires chez les québécois que canadiens, disent y avoir vu un impact positif sur le temps passé avec leurs enfants (64 % au Québec, 65 % dans le reste du Canada) et sur la qualité de la relation avec leurs enfants (respectivement 50 % et 55 %). Toutes proportions gardées, les pères canadiens sont toutefois plus nombreux à avoir perçu des impacts positifs sur le partage des responsabilités familiales (43 % contre 28 % au Québec), sur la relation avec la conjointe ou conjoint (40 % contre 28 %), sur la santé psychologique de leurs enfants (25 % contre 14 %) et sur leur propre santé psychologique (23 % contre 13 %), suggérant que la pandémie ait pu agir encore plus fortement comme révélateur qu'un autre modèle était possible, un modèle dans lequel pères et mères pourraient former un meilleur partenariat pour, ensemble, s'occuper de leurs enfants. (TABLEAU 5)

Deux cultures, deux modèles matrimoniaux

Le choix du modèle matrimonial révèle une autre différence culturelle importante entre les pères du Québec et ceux des autres provinces. Au Québec, les pères se divisent à parts égales entre ceux qui sont mariés (51 %) et ceux qui sont conjoints de fait (49 %), tandis que dans les autres provinces, le modèle du mariage demeure largement dominant (90 % de pères mariés contre 10 % conjoints de fait). (TABLEAU 6)

TABLEAUX EXTRAITS DU SONDAGE

(note : les pourcentages **en rouge** indiquent une différence significative statistiquement inférieure par rapport au complément, tandis que les pourcentages **en vert** indiquent une différence significative statistiquement supérieure au complément)

Tableau 1
La perception du rôle en tant que père

Pour vous, être un père, c'est d'abord et avant tout être ... (deux choix possibles*)	QUÉBEC (n=1000)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=1001)
Un modèle	48 %	39 %
Un donner de soins et d'affection	45 %	40 %

Un protecteur	39 %	36 %
Un pourvoyeur	12 %	43 %
Un éducateur	37 %	16 %

Tableau 2

Le partage des responsabilités familiales

a) Tâches domestiques

Dans votre foyer, qui s'occupe des tâches domestiques? (par exemple : faire la lessive, les repas et la vaisselle, nettoyer la maison, ramasser les jouets ou les vêtements qui traînent, etc.)	QUÉBEC (n=898)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=940)
Base : pères actuellement en couple		
Toujours votre conjointe (ou conjoint)	1%	4%
Principalement votre conjointe (ou conjoint)	16%	23%
Partagé équitablement	69%	61%
Principalement vous	11%	9%
Toujours vous	2%	2%

b) Tâches liées aux soins aux enfants

Dans votre foyer, qui s'occupe des soins aux enfants? (par exemple : changer les couches ou donner le bain à son bébé, superviser la routine du lever et du coucher avec un enfant d'âge préscolaire, soutenir son enfant d'âge scolaire dans ses devoirs, discuter de sujets importants avec son adolescent.)	QUÉBEC (n=898)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=940)
Base : pères actuellement en couple		
Toujours votre conjointe (ou conjoint)	2%	4%
Principalement votre conjointe (ou conjoint)	19%	27%
Partagé équitablement	71%	62%
Principalement vous	6%	5%
Toujours vous	2%	2%

Tableau 3
Coparentalité et garde partagée

Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante ? : <i>Il est important que les deux parents travaillent en équipe pour s'occuper de leurs enfants, c'est-à-dire qu'ils prennent ensemble toutes les décisions importantes.</i>	QUÉBEC (n=1000)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=1001)
Tout à fait d'accord	89%	79%
Plutôt d'accord	10%	21%
Plutôt en désaccord	0%	0%
Tout à fait en désaccord	0%	0%

Lorsque deux parents se séparent, quelle est selon vous la meilleure solution pour la garde des enfants?	QUÉBEC (n=1000)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=1001)
Une garde partagée où l'enfant passe à peu près autant de temps chez l'un et l'autre de ses parents	85%	75%
Une garde confiée principalement à l'un des parents avec des séjours plus courts chez l'autre (ex : une fin de semaine sur deux)	9%	14%
Autre	6%	10%

Tableau 4
Attentes envers certaines politiques publiques

Lors de la naissance d'un enfant, à quel point trouvez-vous important que les pères aient accès à un congé parental et qu'ils soient encouragés à l'utiliser?	QUÉBEC (n=1000)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=1001)
Très important	77%	65%
Assez important	20%	31%
Peu important	3%	4%

Pas du tout important	0%	1%
Au travail, à quel point trouvez-vous important que les pères aient accès à des mesures de conciliation famille-travail et qu'ils soient encouragés à les utiliser?	QUÉBEC (n=1000)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=1001)
Très important	78%	65%
Assez important	20%	32%
Peu important	2%	2%
Pas du tout important	1%	1%

Tableau 5
Les impacts de la pandémie

La pandémie de COVID-19 a-t-elle eu un impact positif, un impact négatif ou aucun impact sur ...?	POURCENTAGE « IMPACT POSITIF » PRÉSENTÉ	QUÉBEC (n=1000)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=1001)
Le temps passé avec vos enfants	64%	65%	
La qualité de votre relation avec vos enfants	50%	55%	
Le partage des responsabilités familiales entre vous et votre conjointe (ou conjoint)	28%	43%	
La qualité de votre relation avec votre conjointe (ou conjoint)	28%	40%	
La santé psychologique de vos enfants	14%	25%	
Votre santé psychologique	13%	23%	

Tableau 6
Le modèle matrimonial

Êtes-vous marié ou conjoint de fait ? Base : pères toujours en couple avec la mère (ou l'autre parent) des enfants	QUÉBEC (n=800)	AUTRES PROVINCES CANADIENNES (n=882)
Marié	51%	90%
Conjoint de fait	49%	10%